



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ANNEE 2020 (95^{ème}) (Fait en date du mercredi 01 décembre 2021)

INTRODUCTION

ANNÉE 2020 « ANNÉE CONFINÉE »

Monsieur le Président d'honneur,
Messieurs les Membres d'honneurs,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Association Genevoise de Football Corporatif,

L'année 2020 aurait dû être marquée par les événements de haute tenue que le comité s'était réjoui d'organiser pour vous, comme à l'accoutumée. Hélas, la pandémie en a décidé autrement, à l'instar de nombreuses activités sportives et culturelles. Un arrêt quasi total de nos activités qui aura marqué une année bien particulière

C'est malheureusement sous la forme écrite que votre comité doit s'adresser à vous cette année, pour vous soumettre le rapport de ses activités de la saison passée.

Nous vous remercions d'en prendre connaissance et, de solliciter les membres du comité pour toutes questions.
Sans nouvelle de votre part d'ici au 08 novembre 2022, nous considérerons ce Procès-Verbal comme accepté.

Le Président remercie l'ensemble du comité et des membres, pour son engagement et la qualité du travail accompli durant l'année 2020 pour la bonne marche de l'Association, mais surtout en étant attentifs aux directives et autres informations, nous permettant de pouvoir organiser des compétitions :

Le comité :	M. Roberto Zezza, M. André Dumartheray,	Vice-président Compétitions Administration Licences
Membres externes :	Mme Sibilla Gili Mme Sophie Caboussat M. Marco Oliveira M. Kazim Uysal	Internet (Développement et gestion) Finances (facturation et suivi) Comptabilité Contentieux Délégué aux arbitres Développement des compétitions Affaires juridiques Contentieux
Sélection Genevoise :	M. Ahmed Darwish M. Sergio Nascimento	Sélectionneur Sélectionneur adjoint
Le tribunal sportif :	M. Pierre Charvet, M. Yoann Brigante, M. Gabriel Mascia, M. Jean-Pierre Rochat M. Roger Waeger	Président Membre Membre Membre Membre

1) PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020

L'assemblée générale 2020 ne s'est pas tenue.

2) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019

Le procès-verbal portant sur l'exercice 2019 est disponible sur le site www.agfc.ch et ne sera envoyé que sur demande.
Les membres devront l'approuver en retournant le talon réponse.





3) RAPPORT DU PRESIDENT

- a) Déroulement du championnat et de la coupe genevoise corporative.
- b) Les finances
- c) La sélection
- d) Les terrains
- e) Le tournoi en salle
- f) Les travaux du comité
- g) Divers

A) DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT, DE LA COUPE GENEVOISE CORPORATIVE, DE LA SUPER COUPE & DU CHALLENGE AGFC

LE CHAMPIONNAT

En raison de la pandémie, le championnat a dû être reporté à l'automne sous une forme « Covid 19 », non éliminatoire et non promotionnel, les équipes ayant le choix d'y participer ou non. Ce championnat ou ces championnats uniques se composant d'équipes pour des joutes à 11 et pour un même nombre à 7, n'ont malheureusement pas pu aller à leur terme, ceci toujours en raison de la crise sanitaire. La suite de ceux-ci seront reportés au printemps 2021.

LA COUPE GENEVOISE CORPORATIVE

La 7^{ème} édition de la Coupe Genevoise Corporative 2020 n'a pas pu se dérouler pour les raisons mentionnées dans la rubrique championnat.

B) LES FINANCES

Le Président faire part du fait que pour l'année 2020, les retards de paiement ont de nouveau pris le chemin inverse que lors de l'exercice précédent, **avec une augmentation des impayés.**

Le Président tenait à remercier Mme Sibilla Gili, notre responsable des finances, pour le travail de **contrôle** et celui plus fastueux des **relances**, effectuée pour l'exercice 2020.

Elle a été assistée de notre secrétariat et appuyée, si besoins, par notre service comptabilité et notre service contentieux.

Pour la saison 2020, nous clôturons avec des impayés au 31 décembre 2020 de **CHF 65'860.00**. Ce montant reste trop important pour la bonne marche de notre Association.

Le Président invite les clubs à toujours être attentif aux factures reçues et d'effectuer les paiements dans les délais et il les remercie par avance de faire tout leur possible et poursuivre dans ce sens.

Un grand merci à Mme Sibilla Gili

C) LA SELECTION

Comme il avait été annoncé en 2019, le comité AGFC a nommé un nouveau staff à la tête de la Sélection AGFC avec pour mission de créer une nouvelle dynamique de groupe et de porter haut les couleurs de l'association, de notre canton, de notre région, de notre pays.

Malheureusement, l'exercice 2020 n'aura pas été le plus facile, mais elle aura permis à la Sélection Genevoise de participer à quelques rencontres, les sélectionneurs en parleront plus en détail dans leurs rapports, mais également de nouer des relations sportives et extra sportives devant permettre à l'Association et à l'équipe un développement enrichissant tant footballistiquement qu'humainement.





Souhaitons que 2021 permette à notre Sélection Genevoise de continuer son développement et de programmer de belles et enrichissantes rencontres.

Les diverses matches et tournois étant amenées à se compléter, s'étoffer au gré des propositions, le programme n'est pas encore totalement connu à ce jour. Le Président invite les clubs à consulter régulièrement notre site www.agfc.ch ou vous pourrez vous tenir informé des différentes rencontres et autres manifestations auxquelles notre équipe participera.

Pour le côté sportif, nous vous rappelons que tout joueur peut être sélectionné, ceci indépendamment de la catégorie de jeu dans laquelle il évolue.

Avant de conclure le point « Sélection » le Président tenait à remercier, le sélectionneur cantonal, M. Ahmed Darwish et le sélectionneur cantonal adjoint, M. Sergio Nascimento, pour le travail accompli lors de cette 2^{ème} année à la tête de la Sélection et des résultats obtenus.

Un grand merci à eux.

D) LES TERRAINS

Le Président a pris pour habitude depuis quelques années ☺ de vous parler des obstacles rencontrés pour l'obtention des terrains et par la force des choses des difficultés pour l'organisation du championnat et des matches à refixer, à déplacer tout au long de la saison.

Malgré le peu de soutien de certaines commune et municipalités pour la mise à disposition de plages-horaire, le Président doit mettre en avant les très bonnes relations avec la majorité des communes et des clubs résidants, permettant de planifier dans de bonnes conditions le(s) championnat(s) mais également de trouver de nouvelles disponibilités pour permettre le bon déroulement d'une saison régulière.

Nous ne pouvons que vous féliciter, vous qui avez trouvé un accord avec les clubs que vous soutenez, les communes ou vous résidez, les contacts privilégiés que vous entretenez et vous inviter, vous, responsables d'équipes n'ayant pas encore de terrains, de continuer à chercher de nouvelles solutions dans le proche canton de Vaud ou en France voisine, mais également d'en parler à vos directions pour qu'elle fasse pression auprès des communes genevoises ou siège votre société, afin de pouvoir pratiquer ce sport pour lequel vous avez inscrit une ou plusieurs équipes.

Pour en finir avec les terrains, nous nous devons de maintenir et de continuer de renforcer les bonnes relations que nous avons tissées tout au long de ces années.

Il est remercié tout particulièrement

- Le Service des Sports de la Ville de Genève,
- Les autorités de la ville de Lancy et le Lancy Football Club,
- Les autorités de la ville de Plan-les-Ouates, le Centre sportif des Cherpines et le FC Plan-les-Ouates,
- Les autorités de la ville de Vernier et le FC Vernier,

pour leur soutien très important lors de nos compétitions,

ainsi que les autorités des Trois communes,

- Thônex, Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et le Centre Sportif de Sous-Moulin,

pour la mise à disposition de leurs installations lors du championnat et des demi-finales et finales 2019.

Un grand merci à vous tous, représentant des Communes et des clubs... MERCI !!!





Comme chaque année, nous vous rappelons que tout nouveau club doit fournir un terrain pour jouer, faute de quoi il sera pénalisé dans le cadre des rencontres à domicile (forfait 3-0 & amende). Comme indiqué lors de l'envoi par e-mail de décembre 2019, le nombre d'équipes maximum pouvant être inscrites pour le championnat 2020 de ligue D est de 24 et les critères pris en considération sont les suivants :

- 1er critère Equipe disposant d'un terrain
- 2ème critère Date du paiement de la finance d'inscription
- 3ème critère Date de l'inscription

E) TOURNOIS EN SALLE

En raison de la crise sanitaire, le 40^{ème} tournoi futsal n'a pas pu se dérouler.

F) LES TRAVAUX DU COMITE

Le Président tenait également à relever l'engagement du comité et de l'ensemble de ses membres qui, outre les 40 semaines régulières, s'investit dans des représentations diverses, ainsi que dans des tournois de football et veille au maintien de nos bonnes relations extérieures. Ils n'ont jamais hésité à donner de leur temps autant en semaine que durant les week-ends.

Je souhaite vous associer aux remerciements qu'ils sont en droit de mériter en **LES APPLAUDISSEMENTS**, ceci même si cela reste du virtuel.

Encore une fois, à toutes et tous, un grand MERCI !!!

Nous vous rappelons que le Président ou les membres du comité restons à votre disposition pour vous rencontrer lors de vos assemblées ou à d'autres moments afin de vous amener les réponses aux questions que vous pourriez vous poser.

INTERNET

En charge du développement et de la gestion du site Internet, Mme Sibilla Gili vous renseigne sur les derniers changements ainsi que les dernières mises à jour de celui-ci.

Mme Sibilla Gili évoque principalement les points suivants :

- Le site Internet est en constante évolution,
- Nous travaillons principalement sur la gestion des différentes compétitions, le suivi administratif et financier,
- Avant le début du prochain championnat, les responsables des clubs recevront un SMS, en plus des mails, les informant de la mise à disposition du calendrier du championnat, des demandes de déplacement de matchs ainsi que la confirmation et les renvois de matchs,
- Les équipes recevront un SMS lors de l'envoi des factures et / ou des rappels,
- A partir de la saison 2020 l'AGFC tiendra, en plus des résultats, un classement des buteurs,
- L'AGFC souhaitant également ajouter pour chaque équipe le logo de l'entreprise, il leur sera envoyé un @mail dans ce sens, en leur demandant un retour, si possible avant le début du championnat.

Mme Sibilla Gili informe que pour toutes autres informations, celles-ci peuvent être consultées via le site www.agfc.ch mais également être attentif à vos @mails.





EVENTS / RÉSEAUX ET MÉDIAS SOCIAUX

Le Président informe les membres de l'Association Genevoise de Football Corporatif, ce que le comité entend et souhaite mettre en avant avec le développement des "Events / Réseaux et Médias sociaux".

Vous le savez tous, nous sommes à l'air du 4.0. C'est pourquoi l'Association va développer en parallèle du site internet, les réseaux sociaux et médias.

Vous nous trouvez déjà sur Facebook, LinkedIn, Instagram. Nous vous invitons à nous suivre, nous liker et partager avec votre entourage.

Concernant la partie "Events", nous étudions l'idée qui est de promouvoir le sport corporatif auprès des sociétés et des collectivités de notre région, mais également de permettre à ces mêmes sociétés et collectivités de se rapprocher, de se faire connaître via le sport ou tout autres événements culturels.

Vous aurez bien compris que les deux vont de pair et que vous pourrez trouver, très prochainement je l'espère, nos propositions d'Events auxquels vous pourrez vous inscrire, seul ou en groupe, à titre privé ou par le biais de votre entreprise.

Merci pour votre écoute. Le comité se tient à votre disposition pour échanger avec vous, sur vos idées et vos attentes. N'hésitez pas à venir à notre rencontre pour en parler.

Le Président donne la parole à M. André Dumartheray pour le point « Licences »

LICENCES

Monsieur André Dumartheray, responsable des Licences donne toutes les informations concernant celles-ci, notamment par rapport aux courriers envoyés par l'AGFC, et aux demandes de licences.

Il explique que les licences devant être annulées pour la saison en cours, doivent être faites via le compte du club directement depuis le site www.agfc.ch, avant le début du championnat (date du premier jour de la compétition).

Il informe que depuis la saison 2019, les clubs ont la possibilité d'annuler eux-mêmes les licences des joueurs ne faisant plus partie de l'équipe, ils pourront le faire jusqu'à 23h 59m 59s du dimanche précédent le début du championnat.

Toutes les licences actives après cette date seront facturées pour l'ensemble de la saison en cours « **Toute demande d'annulation de licences après le début du championnat sera refusée et facturée aux clubs** ».

Pour la création de la licence, il faut compter 7 jours ouvrables, dès l'ensemble des documents reçus (art. 13 du règlement de jeu).

Toute licence supplémentaire peut être demandée tout au long de la saison. Les demandes de nouvelles licences sont à faire par le biais du site internet avec le login attribué.

Monsieur André Dumartheray annonce qu'à la suite de constat de tricherie, fausses photos et faux noms de joueurs, il sera exigé des clubs demandant de nouvelles licences, de faire parvenir également un scan de la pièce d'identité du joueur. Sans ce dernier document, aucune licence ne sera activée. Cette directive entrera en vigueur dès la saison 2019.

Rappel : pour le championnat 2021, la somme de **CHF 35.00** sera facturée pour tout joueur signant la carte de match et ce même si une/des demande(s) de licences est/sont en cours, voir délai (art. 13 du règlement de jeu)

Il est rappelé que tout club changeant de raison sociale ou redevenant membre de notre Association, après avoir démissionné ou avoir été exclu, doit annuler les anciennes licences, via le site Internet, directement sur votre compte et devra en demander de nouvelles.





Monsieur André Dumartheray informe, qu'à ce jour, les responsables ont bien joué le jeu et ont bien compris ce qui leur était demandé et les remercie. La marche à suivre concernant les licences est disponible sur Internet.

Il rappelle que les cartes de match doivent être téléchargées sur votre profil du site Internet www.agfc.ch, qu'elles doivent être imprimées en couleur, pour permettre aux arbitres et aux responsables des compétitions une bonne lecture et contrôle des feuilles de matchs. **Cette dernière sera obligatoire dès la saison 2020. Les clubs ne respectant pas cette directive se verront amendés de CHF 50.00** (art. 14 du règlement de jeu, voté lors de l'AG 2019)

G) DIVERS

Arrivant au terme du rapport, mais avant de conclure, le Président souhaiterait faire part aux membres de l'Association Genevoise de Football Corporatif, de nouvelles importantes pour notre Association et son « futur sportif », déjà évoqué à mainte reprise, lors de nos précédentes Assemblées Générales et / ou lors de diverses rencontres.

LE CHAMPIONNAT A 7

Comme nous vous l'avions annoncé lors de l'Assemblée Générale de 2019, le comité a le plaisir de vous annoncer le lancement officiel **championnat de foot à 7**, sur une base identique au foot « seniors +40 ans ».

Malheureusement, cette 1^{ère} édition n'aura pu se dérouler comme nous l'aurions souhaité ceci pour des raisons sanitaire COVID-19 dont nous avons évoqué le sujet en début de PV.

Cette première édition, même si elle n'avait pas d'enjeux particulier, n'aura malheureusement pas pu aller à son terme. La suite de celle-ci est reportée au printemps 2021.

Pour le lancement "Officiel" les inscriptions via le formulaire d'inscription pour 2021 sera envoyé aux clubs membre de l'AGFC et mis sur le site www.agfc.ch.

Le championnat débutera la semaine 36/2021 et se terminera la semaine 48/2021. 10 semaines sont prévues pour la compétition.

Les rencontres se joueront sur des demi-terrains avec des plages horaires pouvant aller de 19h15 à 20h30 et/ou de 20h30 à 21h45, ce qui permettrait de pouvoir organiser sur 1 terrain un maximum de 4 matches par soir.

Cette nouvelle compétition est étudiée afin de répondre à une demande, à une attente, principalement, des petites et moyennes entreprises/sociétés, n'ayant pas suffisamment de collaborateurs pour faire un championnat traditionnel à 11 joueurs. Elle leurs permettra de pratiquer ce sport fédérateur et rassembleur qu'est le football.

Comme pour la « Coupe Genevois Corporative » cette nouvelle compétition ne pourra voir le jour sans l'aide du Service des Sports de la ville de Genève et des communes ayant la possibilité de nous recevoir sur des terrains synthétiques.

Le comité profite des contacts déjà pris avec les communes et les clubs pour discuter des possibilités d'une mise à disposition de leurs installations pouvant nous accueillir pour cette compétition.

Ce projet en est à ses débuts, à ses balbutiements, beaucoup de chemin reste à faire pour l'ancrer, mais nous avons bon espoir, et ce qui nous fait y croire, c'est l'engouement rencontré avec les quelques sociétés approchées pour sonder l'intérêt.

Il est également prévu une campagne d'information afin d'annoncer aux sociétés n'ayant pas d'équipes inscrites auprès de notre association, le lancement de cette nouvelle compétition. Elle se fera via le site www.agfc.ch, les réseaux sociaux MAIS également la presse « Tribune de Genève » voir le « 20 minutes », ou autres médias.





WCF WORLD CORPORATE FOOTBALL

L'année dernière, plus précisément depuis mai 2019, nous avons été approchés par la WCF, Word Corporate Football, présidé par M. Edouardo Tenes. À la suite des différents échanges, nous avons, lors de nos séances de comité, discutés afin de savoir « qu'est-ce que la WCF » et "Est-ce l'Association Genevoise de Football Corporatif aurait un intérêt et pourrait être intéressée à intégrer la WCF", à en devenir membre.

Le Président ne cache pas qu'à la suite de l'expérience FIFCO présidé par M. Albert Zbilli, avec un retour plus que mitigé, l'AGFC n'ayant pas les mêmes valeurs ni les mêmes intérêts, nous avons souhaités et demandés à éclaircir différents points tel que les finances et les statuts. M. Kazim Uysal, notre avocat juriste s'est chargé de préparer la liste des points qui ont été envoyés à la WCF afin d'obtenir les réponses nous permettant de prendre une décision, valider ou non l'inscription.

Nous avons obtenu toutes les réponses à nos questions. Elles ont donc été analysées, discutées et challengées, ce qui nous a permis de prendre la décision de devenir membre de la WCF, World Corporate Football – www.worldcorporatefootball.com.

Le Président a donc le plaisir d'annoncer que depuis le début de l'année 2020, l'Association Genevoise de Football Corporatif est devenu membre affilié de la WCF, World Corporate Football

La WCF, World Corporate Football compte à ce jour, 22 pays affiliés, 2'275 équipes référencées et plus de 28'750 joueurs répartis dans les 5 continents de notre planète.

Intégrer la WCF permettra à notre Association, à notre Sélection ainsi qu'aux clubs et équipes membres de l'AGFC de représenter et participer à différents tournois organisés par le monde et de propager les valeurs de notre Association dans les sphères du Football Corporatif.

Nous sommes également fiers de vous annoncer que 2 équipes de nôtres Association figure parmi les 50 meilleures équipes mondiales classées, à savoir : 18^{ème} le FC HUG I et 48^{ème} le FC Rolex II.

Le classement établis par la WCF prend en compte les résultats obtenus dans les différentes compétitions et matches joués tout au long de l'année civil en cours, national ou international. Je demanderais donc aux équipes membres de l'AGFC de nous fournir les informations pour tous matches joués en dehors de nos compétitions, cela revêt une importance pour le classement édité par la WCF.

Nous aurons le plaisir d'être accompagné dans nos relations avec la WCF par M. Angelo Gravina qui sera notre « POC – Point Of Contact », de M. Kazim Uysal pour la partie « Juridique », de Mme Sibilla Gili, en charges du développement et des échanges du pôle « Internet » ainsi que du bureau, MM Roberto Zezza, vice-président et André Dumartheray, administration, et bien entendu de l'ensemble du comité.

Avant de conclure mon rapport, il me reste encore à vous donner les quelques informations suivantes :

Nous rappelons à tous les clubs, actifs et passifs, de nous retourner tous documents dans les délais indiqués, ceci par mesure importante d'organisation et ainsi éviter de devoir vous relancer au dernier moment.

Je remercie tous les représentant des clubs présent ce soir à l'Assemblée Générale 2019, les différentes instances politique de notre canton, nos invités, nos partenaires et sponsors, sans oublier les différents médias, annonceurs, pour leur soutien tout au long de la saison 2019.





5) RAPPORT DES FINANCES

Rapport de Madame Sibilla Gili pour l'année 2020.

Je tiens tout d'abord à remercier les clubs qui paient leurs factures toujours dans les temps car courir derrière les impayées est une tâche pénible.

Nous constatons que le nombre de débiteurs au 31 décembre reste important.

Je passe rapidement en revue les Actifs de notre Association en soulignant la créance importante de **CHF 65'860.00** au 31 décembre 2020 Pour rappel les impayés au 31 décembre 2019 s'élevaient à **CHF 15'190.00**.

Notre trésorerie a subi de forte perte par rapport à la saison 2019, elle se monte à **CHF 34'100.00** avec un déficit de **CHF 8'200.00**.

Les Actifs de l'Association s'élèvent à un total de **CHF 90'600.00**.

Quant au Passif, il est composé de diverses créances de prestataires dont le paiement s'effectuera sur l'année 2021 et de quelques provisions, qui ont pour objectif de permettre à l'association de faire face à toutes dépenses non budgétées sans péjorer le résultat du prochain exercice.

Les exercices précédents reportés, ainsi que le fonds de garantie constitué par les cautions des clubs et le résultat de l'exercice 2019 viennent compléter le Passif.

En ce qui concerne le compte de résultat de l'exercice 2019, les Produits sont composés des postes usuels, soit principalement des cotisations du championnat et autres compétitions ainsi que des revenus de sponsoring pour un total de **CHF 123'900.00**.

Les Charges sont composées des frais liés à l'organisation du championnat, de la Coupe Genevoise Corporative, de la Super Coupe, du challenge AGFC et des matches de la sélection Genevoise pour un montant total de **CHF 42'300.00**, ainsi que des frais administratifs pour **CHF 31'700.00** et des frais de fonctionnement de **CHF 52'700.00**.

Pour mémoire, les frais administratifs sont composés des loyers, des fournitures diverses, des frais de déplacement, des frais liés à l'organisation de l'Assemblée Générale et des frais de représentation et de publicité, tandis que les frais de fonctionnement sont constitués des frais de téléphone, de secrétariat, de la comptabilité, du support juridique et des jetons de présence des membres du comité.

Nous vous rappelons également que le rôle des vérificateurs de comptes est important pour la bonne marche de notre Association et que la présence des clubs désignées est obligatoire. Ils sont convoqués par courrier recommandé avec d'indication de la date, de l'heure et du lieu pour le contrôle des comptes. Sur place sera présent, au minimum, un membre du comité afin de répondre aux éventuelles questions. Sans raison valable, l'absence d'un club convoqué sera amendée de **CHF 250.00**.

Nous tous qui gravitons autour de l'Association donnons beaucoup de notre temps pour que l'Association perdure dans les meilleures conditions. Faisons cela ensemble pour que cela reste un plaisir pour tous.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite à toutes et tous une excellente année sportive 2021, sans retard de paiement 😊.





6) RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES

Le délégué du FC AEROPORT a effectué la vérification de comptes.

Il informe l'assemblée de l'excellente tenue des comptes et propose à l'assemblée d'en donner décharge au trésorier.

Le comité remercie chaleureusement le délégué du FC AEROPORT pour son travail de vérificateur.

7) RAPPORT DU TRIBUNAL SPORTIF

M. Pierre Charvet, Président du Tribunal sportif, remet son rapport.

Celui-ci est annexé au présent PV.

8) RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

M. Ahmed Darwish, Sélectionneur Cantonal accompagné de M. Sergio Nascimento, Sélectionneur Cantonal Adjoint, nous remettent leur rapport

Celui-ci est annexé au présent PV.

9) ADOPTION DES RAPPORTS

L'ensemble des rapports n'ont présentés en votation.

10) ADMISSIONS – DEMISSIONS – EXCLUSIONS

Le Comité propose à l'assemblée consultée par voies de votation

Les admissions suivantes :

- Néant

La démission des clubs :

- Néant

Les clubs devenant membre passif

- Néant

Les clubs suivants ont changé de nom ou de raison sociale :

- Néant qui devient le





Les clubs suivants sont exclus pour non-paiement :

- Néant

RAPPEL :

Les clubs exclus pourront redevenir membre de notre association qu'en réglant leurs impayés et bien sûr en redemandant leur admission au sein de notre association.

11) ELECTIONS

Comme de coutume, le mandat annuel de votre comité prend fin à la fin de cet exercice.
Le Président de réélire les membres du comité suivants pour l'année 2021.

Se propose pour :

Présidence	M. Massimo Gili
Vice-présidence Compétitions	M. Roberto Zezza
Administration	M. André Dumartheray
Membres externes (sans votations)	
Internet (Développement et gestion) Finances	Mme Sibilla Gili
Comptabilité Contentieux	Mme Sophie Caboussat
Délégué aux arbitres Développement des compétitions	M. Marco Oliveira
Affaires Juridiques Contentieux	M. Uysal Kazim
WCF Marketing	M. André Dumartheray
Events Réseaux & Médias Sociaux	A pourvoir
Informatique	M. Ismaïl Sahbani
Photographe Logistique	Vacant
Sélection Genevoise – Sélectionneurs Cantonal	M. Ahmed Darwish
Sélectionneur Cantonal Adjoint	M. Sergio Nascimento

Pour le tribunal sportif nous vous proposons d'élire et de réélire les membres suivants :

Président :	M. Pierre Charvet
et en tant que Membres :	M. Yoann Brigante
	M. Gabriel Mascia,
	M. Jean-Pierre Rochat
	M. Roger Waeger,

S'il n'y a pas d'opposition ou de contre-proposition, je vous propose d'accepter ces nominations **sous vos applaudissements**.
Celles-ci ont été acceptées à l'unanimité.

Comme nous vous l'avons expliqué lors d'une précédente Assemblée Générale, la désignation des vérificateurs des comptes s'effectue depuis de nombreuses années en vertu d'une pratique acceptée de tous et qui consiste à respecter l'ordre alphabétique des noms des clubs.

Il est proposé à la vérification des comptes pour l'année 2021 les clubs suivants, soit : le FC AEROPORT et le FC POLICE et le FC CERN en tant que suppléant

RAPPEL : LA PRESENCE DES CONTROLEURS EST OBLIGATOIRE.





12) PROPOSITIONS DU COMITE

Pas de proposition du comité pour la saison 2021

13) PROPOSITIONS DES CLUBS

➤ Néant

14) DIVERS

Le Président remercie les responsables des clubs pour leurs temps de lecture du PV de l'Assemblée Générale 2020 ainsi que la confiance accordée au Comité et leur souhaite une très bonne saison 2021.

Massimo Gili
Président AGFC

